

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 09 mai 2023

Délibération n° 042-2023

Point 07

Point 07. de l'ordre du jour

Calendrier général des procédures d'admission (hors procédures nationales) pour l'année universitaire 2023/2024

EXPOSÉ DES MOTIFS

Si certaines procédures d'admission relèvent d'un calendrier national obligatoire (Demande d'Admission Préalable, procédure CEF, Parcoursup, Mon Master, etc.) pour les autres procédures, il revient à l'Université d'adopter les grandes orientations des calendriers d'admission.

Admissions directes en deuxième ou troisième année des diplômes nationaux de licence, BUT, DEUST, Master 2 pour les candidats nécessitant une validation d'acquis :

Les procédures d'admission dans l'outil eCandidat doivent se dérouler dans une période comprise entre le 1er mars 2023 et le 30 juin 2023, cette dernière date correspondant à la date limite de réponse par les commissions pédagogiques dans l'outil eCandidat. L'ensemble de la procédure doit se dérouler dans le respect du principe Silence Vaut Acceptation.

Les demandes, faites par les composantes, de dérogation à ce calendrier devront être envoyées à la Direction des études et de la scolarité (des-scol@unistra.fr, en précisant [calendrier Admission en cours de cursus dérogatoire] dans le titre du message) impérativement avant le 31 mai 2023.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte le **calendrier général des procédures d'admission (hors procédures nationales) pour 2023/2024**.

Résultat du vote

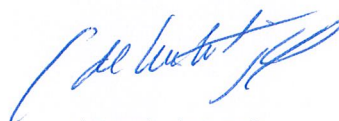
Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	4

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Directeurs des composantes
- Responsables administratifs des composantes

Fait à Strasbourg, le 10 mai 2023

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau